



Se libérer du pavé

Avec les changements climatiques, l'importance de la lutte contre les îlots de chaleur et la pollution atmosphérique ne fait plus de doute.

Le verdissement est un des outils les plus simples et les plus efficaces dans la course contre la montre pour la sauvegarde de notre environnement : il consiste à ajouter de la végétation aux environnements urbains. Mais connaissez-vous la *déminéralisation*? Plus efficace et plus transformatrice, cette approche consiste à retirer les surfaces imperméables, comme l'asphalte et le béton, et à les *remplacer* par de la végétation. Depuis 25 ans, le Centre d'écologie urbaine de Montréal (CEUM) est le pionnier québécois en la matière. Grâce à son projet Sous les pavés, le CEUM offre de l'accompagnement partout au Québec aux communautés qui souhaitent reprendre possession de leur milieu.

VERDIR OU DÉMINÉRALISER

Pour verdir un milieu, il faut augmenter la quantité de végétaux (arbres, couvre-sol et plantes). L'agriculture et les potagers urbains, les jardins en bacs, les toits verts, la plantation d'arbres en bordure de rue, la plantation de fleurs dans les saillies et les ruelles vertes sont les projets de verdissement les plus communs. Les bienfaits incluent un plus grand bien-être et une meilleure qualité de vie, un environnement plus sain et plus résilient, des espaces extérieurs plus frais, des retombées économiques positives (liées à la réduction des coûts d'entretien de voirie ou de climatisation, par exemple), ainsi que l'embellissement des lieux et l'attractivité pour les résidents (et pour les futurs



acheteurs). Or, verdir n'implique pas nécessairement ni toujours de retirer des surfaces de béton ou d'asphalte.

Dans les villes, les bâtiments et l'asphalte recouvrent environ 75 % du territoire. Les matériaux imperméables, empêchant jusqu'à 55 % des eaux de pluie de s'infiltrer dans le sol, dirigent plutôt l'eau vers les réseaux d'égout. Les méfaits de la minéralisation accentuent ceux des changements climatiques, dont l'augmentation de l'intensité et de la fréquence des événements météorologiques extrêmes.

Pour déminéraliser, il faut absolument retirer les surfaces imperméables et les remplacer par de la végétation selon une planification d'aménagement qui encourage l'écoulement naturel des eaux de pluie. L'objectif est précis : la gestion durable des eaux pluviales et l'allègement de la quantité d'eau dirigée vers les égouts et aqueducs publics

« Le projet Sous les pavés vise le développement des capacités d'intervention des communautés en matière de déminéralisation, pour une meilleure gestion des eaux pluviales et un milieu de vie plus résilient face aux changements climatiques. Outre les bénéfices habituellement associés au verdissement, la réduction des coûts liés à l'utilisation des infrastructures publiques de gestion des eaux, ainsi que la réduction des risques d'inondation des voies publiques et des terrains privés sont remarquables », explique la directrice générale du CEUM, M^{me} Véronique Fournier.



RETIRER LE PAVÉ À LA MAIN ET PRENDRE POSSESSION DE SON TERRAIN

La touche québécoise au mouvement est la participation citoyenne. Sous les pavés est unique par le fait que les membres de la communauté conçoivent et créent ensemble un espace libre de pavés qu'ils auront retirés à la main. Si l'exercice peut paraître exténuant et éreintant, les projets complétés ont démontré que l'expérience est au contraire libératrice et agréable, réalisée dans un cadre ludique, voire festif.

À la tête du CEUM depuis les tout débuts du projet Sous les pavés, en 2014, M^{me} Fournier continue d'être émue par les communautés qu'elle rencontre et l'enthousiasme qu'elles déploient ensemble pour changer les choses, à petite échelle, à échelle humaine : « Le geste de retirer le pavé à la main est très fort, à la fois symbolique et très concret. Pelles et foreuses à la main, les gens sont fiers de voir leur vision se matérialiser rapidement. Et les changements sont specta-

Une fois lancés, les projets peuvent être bouclés et inaugurés en aussi peu que quelques mois, ce qui permet une mobilisation plus facile de tous les acteurs touchés par le projet.

culaires! Prenons une cour arrière entièrement asphaltée, par exemple, parce que c'était la pratique la plus courante et la moins chère au moment de la construction. Un tel îlot de chaleur complètement inutilisé et inutile peut devenir une véritable oasis verdoyante, un havre de paix et lieu de rassemblement tout à la fois. Ça permet autant de socialiser et de tisser des liens que d'avoir le sentiment de s'évader dans un lieu paisible sans quitter le terrain de sa copropriété. »

GESTIONNAIRE DE COPROPRIÉTÉS DE TOUTES TAILLES

Gestion Corev offre un service de gestion complet et personnalisé, adapté à vos besoins.

www.gestioncorev.com



9250 Boul l'Acadie suite 205, Montréal, Qc H4N-3C5

Tél : 514 389-0101

info@gestioncorev.com

Service d'urgence 24/7



Déminéraliser et verdier à la main une aire commune extérieure

SE LIBÉRER DU PAVÉ

Depuis 2014, le CEUM a accompagné 15 démarches participatives, dans 8 régions du Québec, avec 11 partenaires locaux. Ce sont 2559 m² d'asphalte qui ont été remplacés par 609 arbres et arbustes, ainsi que 3723 plantes vivaces. Bien qu'aucun projet n'ait été réalisé dans une copropriété, les coopératives d'habitation sont le terrain de certaines grandes réussites de transformation du milieu et de mobilisation de la communauté.

Tout est en place pour permettre aux copropriétés d'entreprendre des projets de déminéralisation. Le CEUM a maintenant des partenaires locaux dans les régions de la Capitale-Nationale, de la Mauricie, de l'Estrie, de Montréal, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de Laval, de Lanaudière, des Laurentides, de la Montérégie et du Centre-du-Québec.

« Nous pouvons accompagner des initiatives à distance, de n'importe où, grâce à nos outils interactifs, nos webinaires et notre démarche participative. C'est un peu plus compliqué que de construire un jardin en bacs ou de planter des arbres en bordure de la copropriété, mais les résultats sont à coup sûr au rendez-vous : un milieu de vie plus agréable et plus sain, un environnement plus résilient et une pression à la hausse sur la valeur des propriétés », explique Véronique Fournier. □

Les étapes clés pour la réussite du projet

1. Identifier un besoin :

un site minéralisé est sous-utilisé ou inutilisé, créant un îlot de chaleur ou un bassin de refoulement des eaux de pluie. L'aire doit avoir au moins 100 m².

2. S'organiser :

- a. Communiquer avec le Centre d'écologie urbaine de Montréal (CEUM) pour entreprendre une démarche et obtenir de l'accompagnement gratuit,
- b. Parler du projet à ses voisins et commencer à recruter un comité d'action, idéalement composé de copropriétaires, administrateurs et gestionnaires,
- c. Présenter le projet au conseil d'administration pour recevoir l'autorisation et l'adhésion du syndicat de copropriétaires,
- d. Effectuer une rencontre d'information sur la gestion durable des eaux de pluie et l'adaptation aux changements climatiques,
- e. Établir une entente avec le propriétaire du site (le syndicat de copropriétaires) et obtenir les autorisations nécessaires à la réalisation du projet auprès des instances pertinentes, si requis.

3. Se préparer :

- a. Réaliser un état des lieux du site en évaluant l'utilisation et les besoins pour le site (recherche sur l'historique du site, test d'infiltration et de contamination),
- b. Préparer un budget du projet et rechercher des partenaires,
- c. Identifier les possibilités d'aménagement du site en accord avec la gestion durable des eaux de pluie et les besoins du milieu,
- d. Développer les plans, puis les valider et les enrichir grâce à la participation active des différents acteurs, en fonction du budget et des contraintes du site,
- e. Réaliser un plan d'entretien.

4. Passer à l'action :

- a. Exécuter le dépavage à la main et planter les végétaux en communauté,
- b. Inaugurer le nouveau site, célébrer les aménagements réalisés et la contribution des partenaires.

5. Faire un suivi :

évaluer en continu le processus et les résultats avec le CEUM.

Source : Informations tirées du site Internet Sous les pavés, sous l'onglet « Processus sous les pavés », <https://souslespaves.ecologieurbaine.net/processus-sous-paves>

Votre véritable passionné de l'assurance copropriété

Samuel Paquette
514 374-9944 x 102
spaquette@gaudreauassurances.com



Les projets communautaires en image

1



1 : Tire d'érable, avril 2022, Comité de vie communautaire des Cours de l'Amérique Française © Marie Asselin

2 : Jardin communautaire, Club social Le Blackburn © Nathaly Curé, Gestion DMNC

3 : Concert jazz Trio Hairegin, juin 2022, Comité de vie communautaire des Cours de l'Amérique Française © Hélène Binette

4 : Sous les pavés © Conseil régional de l'environnement de la Montérégie

5 : Chorale a cappella, décembre 2021, Comité de vie communautaire des Cours de l'Amérique Française © Hélène Binette

6 et 7 : Sous les pavés © Conseil régional de l'environnement de la Montérégie



2



3



4



5



6



7